



Le 12 novembre 2024

Chers parents,

Comme vous le savez, cette année scolaire va être l'occasion pour votre enfant de vivre une (petite) semaine de classes de ferme.

Le séjour s'effectuera du mardi 22 au vendredi 25 avril 2025.

Voici l'adresse du centre :

*De Vierhoekhoeve
Boerderijklassen vzw
Brielstraat 71
9860 Gijzenzele*



Quelques semaines avant le départ, nous vous communiquerons les informations importantes pour le bon déroulement de ces quatre jours. Divers documents vous seront également transmis à cette période (fiches à compléter, liste des bagages à emporter, ...).

Le coût de cette semaine (activités sur place, logement, repas et transports en car) sera de 200 €.

Nous vous proposons d'échelonner le paiement de la manière suivante :

- 50 € pour le 30 novembre
- 50 € pour le 31 décembre
- 50 € pour le 31 janvier
- 50 € pour le 28 février

Si vous préférez payer le montant en une seule fois, celui-ci devra être versé sur le compte pour le 28 février svp.



Nous vous demandons d'utiliser uniquement le compte de l'école portant le numéro BE91 1030 1758 6976 et de mentionner, en communication, le nom, le prénom, la classe ainsi que 'classes de ferme 2025'.

Les classes de ferme font partie intégrante de notre projet d'établissement. Elles sont donc obligatoires, sauf raisons médicales.

L'aspect financier ne doit pas être un frein à la participation de votre enfant. Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous en parler ou à aller trouver Mme Dessart, afin de trouver une solution ensemble.

Merci de compléter le talon ci-dessous et de le rendre pour le lundi 18 novembre.

Nous vous remercions pour votre confiance et votre collaboration.

juf Julie, Mme Camille, Mme Pauline et juf Sarah

Mon enfant participera aux classes de ferme.

Je choisis de payer la totalité de la somme fin février.

Je choisis les paiements échelonnés.

Nom et signature